

RÉNOVATION DU COLLÈGE DE VILLERET

# La cage d'ascenseur, une étape marquante atteinte cette semaine

Le bureau d'architecture imérien MBR – qui a développé le projet par Pierre Minder et Frédéric Girardin, et qui suit le chantier par Julien Py et Baptiste Langel –, ainsi que le conseiller municipal Stéphane Lehmann, responsable du dossier pour la Commune, affichent une pleine satisfaction : la rénovation du collège de Villeret avance selon le calendrier établi. Rappelons l'objectif visé : un emménagement pour la rentrée scolaire d'août 2020.

Pour la réalisation centrale de la cage d'ascenseur, tous les creusages, percements et autres coulages de béton sont aujourd'hui terminés, tandis que les poutres métalliques de renforcement sont en place et que les nouvelles fenêtres vont arriver la semaine prochaine.

**Un creusage délicat**

Seule surprise rencontrée, des travaux de préparation clairement plus complexes que prévu, dans la partie inférieure de la cage d'ascenseur. Au sous-sol, là où était installée une prison au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'entreprise mandatée s'est en effet trouvée face à une dalle naturelle dure et compacte ; la nature de ce terrain explique que lors de la construction du bâtiment, en 1864-1865, on n'ait excavé qu'une partie de son sous-sol.

A cette difficulté de creusage se sont ajoutées, au même endroit, la fragilité des plafonds voûtés et, très mauvaise surprise, l'amiante qu'ils contiennent.

On mentionnera d'ailleurs que les travaux de désamiantage, incontournables et très difficilement chiffrables avant

démolition intérieure, pourraient déboucher sur une facture plus élevée que prévue ; ceci malgré même les sondages effectués dans tout le bâtiment avant la mise au net du projet.

A ce détail près, Stéphane Lehmann souligne : « La direction du chantier est formelle : il n'y a plus aujourd'hui de surprise à craindre, tout ce qui devait être démolit et ouvert l'a été, la reconstruction est désormais en route. »

**Conservation et solidification**

Tous les matériaux qui peuvent être conservés le seront, tels que les parquets bois d'origine dans plusieurs salles de classe, les boiseries murales protégées de la salle destinée à l'école enfantine (1 H et 2 H), ou encore l'horloge, originelle aussi (et de Sumiswald évidemment) ; cette dernière sera complètement révisée, puis électrifiée pour garantir un cadran fiable sans entretien particulier. « La cloche ne sonnera plus, celles du temple sont logiquement privilégiées. Et toute la partie mécanique de cette vénérable horloge sera exposée derrière une vitrine, dans la future salle des assemblées », souligne Stéphane Lehmann.

Pour renforcer la structure du bâtiment, deux poutres métalliques ont été installées, l'une dans le plafond du rez-de-chaussée (partie ouest), l'autre dans celui du 2<sup>e</sup> étage (sud). Pesant respectivement 350 et 750 kilogrammes, ces deux pièces importantes ont été glissées vendredi dernier par les fenêtres, au moyen d'une grue évidemment. Une opération exécutée en un temps record !



Vendredi dernier en un temps record, les deux poutres métalliques ont trouvé leurs places (photo Frédéric Singer)

**Précieux héritage**

Les salles de classes seront évidemment équipées des aménagements modernes, en particulier de tableaux interactifs. Le préau subira un lifting lui aussi, qui sera parfaitement sécurisé selon les normes actuelles.

La conclusion de Stéphane Lehmann : « Les enseignants et les élèves méritent un outil de travail de qualité. C'est ce dont ils jouiront avec ce précieux héritage du passé, qui sera adapté aux besoins actuels et prêt à évoluer. » | de



Les travaux avancent vite et bien, souligne Stéphane Lehmann, conseiller municipal en charge de ce projet (photo Egger)



Le collège donnera l'heure exacte, dont l'horloge sera électrifiée. Intéressant : la vénérable partie mécanique sera exposée dans le bâtiment (photo Egger)



Au sous-sol, pour les fondations du conduit d'ascenseur, le creusage et la pose d'une nouvelle dalle n'ont pas été aisés mais sont aujourd'hui achevés à satisfaction (photo Egger)



L'une des deux nouvelles poutres métalliques installées pour renforcer la structure du bâtiment (photo Egger)

## Visite éclair...

On rappellera que pour un budget de plus de trois millions de francs, le projet remettra complètement à neuf l'intérieur d'un bâtiment dont le toit a été refait voici une dizaine d'années, les façades (très belles !) voient un bon quart de siècle. Départ pour une brève visite virtuelle.

**Rez-de-chaussée**

Au rez-de-chaussée, l'école enfantine sera installée au nord-est et bénéficiera d'une entrée spécifique au nord.

L'entrée principale sera celle de l'ouest ; deux salles de classes se trouveront au sud, communicantes par une salle différenciée, particulièrement utile pour les sections de classes notamment. Une salle des maîtres au nord-ouest et des sanitaires compléteront ce niveau.

**Premier étage**

Pour sa partie sud, le premier étage sera organisé comme le rez (deux classes séparées par une salle différenciée) et abritera des WC, notamment une cabine pour personnes handicapées. Dans la partie nord-est, une salle destinée aux assemblées municipales communiquera avec un local de stockage. Au nord-ouest, une salle multi-usage sera équipée en multimédia et destinée aussi bien à l'école qu'aux sociétés et aux autorités notamment, mais avec une priorité donnée à la commune bourgeoise.

**Deuxième étage**

Le deuxième étage accueillera les salles de travaux manuels (avec local de stockage communicant) et de travaux à l'aiguille, ainsi que la cuisine destinée aux leçons d'éco-

nomie familiale ; une cuisine qui sera très moderne, ouverte sur la salle de théorie/salle à manger. Au nord, on trouvera un local équipé pour les leçons de langue et en section, ainsi que des sanitaires. Signalons enfin que le plancher des combles sera parfaitement isolé ; ces derniers accueilleront divers locaux techniques.

**Question ouverte**

Bref retour dans le sous-sol du bâtiment, pour rappeler avec Stéphane Lehmann qu'une question importante demeure ouverte, à savoir celle du chauffage à distance prévu, mais soumis à des oppositions non encore traitées. « Les autorités souhaiteraient qu'il voie le jour, pour engager la commune dans un effort concret de préservation du climat. » | de